

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 32 (1903)
Heft: 9

Rubrik: Avis officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'élevait à 1321 pour Berne, 1074 pour Genève, 893 pour Zurich, 720 pour Lausanne, 618 pour Bâle, 419 pour Fribourg et 154 pour Neuchâtel.

Schwyz. — Parmi les 30 élèves qui ont fréquenté le Séminaire pédagogique de Rickenbach, durant l'année scolaire 1902-1903, nous trouvons 2 Fribourgeois du district de la Singine.

Les cours se sont terminés le 22 avril. La prochaine année scolaire s'ouvrira le 5 mai. Dans la règle, les élèves sont admis à l'âge de 16 ans.

Vaud. — Le nombre total des inscriptions à l'Ecole normale de Lausanne, en 1903, s'est élevé à 133, soit 63 filles et 70 garçons. Ce chiffre pour la division des garçons n'a jamais été atteint depuis la fondation de l'Ecole.

Valais. — Le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Dubuis, inspecteur scolaire du district d'Hérens, et M. Jean-Charles de Courten, inspecteur scolaire du district de Sion, en remplacement de M. le directeur Lamon, démissionnaire.

— *Ecoles normales.* — Un projet de loi va être présenté au Grand Conseil valaisan, dans le but de pourvoir à une meilleure formation du personnel enseignant primaire par l'extension du programme des Ecoles normales, dont la durée serait ainsi prolongée. Le cycle actuel de deux années d'études serait étendu à 3 ans. Très probablement, cette innovation entrera en vigueur dès l'année prochaine déjà si, comme il est probable, le Grand Conseil entre à cet égard dans les vues du Conseil d'Etat et en particulier du Département de l'Instruction publique.

— *Société valaisanne d'Education.* — La réunion générale de la Société valaisanne d'Education, qui devait se tenir à Saint-Maurice, n'aura pas lieu cette année. Plusieurs raisons émises par M. le Président de la ville de Saint-Maurice, ainsi que des empêchements d'une certaine gravité, auraient amené le Comité de la Société à renvoyer la réunion générale à l'année prochaine.

Dans les circonstances actuelles et, vu le retard survenu dans la communication relative à cette affaire, le Comité ne s'est pas cru compétent pour désigner une autre localité que celle régulièrement proposée, à Chamoson, lors de l'assemblée générale de 1901.

Saint-Maurice reste désigné comme lieu de réunion pour 1904.

AVIS OFFICIELS

La Commission des Etudes a proposé, comme on sait, pour les examens des aspirants au brevet de capacité le *Polyeucte* de Corneille et l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*, par Montalembert. Or,

comme le programme des épreuves exige de l'aspirant une appréciation d'un passage du texte « d'après le sens, la propriété des termes, la convenance des figures, la disposition de la phrase, les mérites du style et de la forme littéraire », la conférence des professeurs de l'Ecole normale a exposé à la Direction de l'Instruction publique les difficultés qu'il y avait d'étudier, selon les prescriptions réglementaires, une œuvre d'aussi longue haleine que l'Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, avec son Introduction historique.

Par lettre du 20 avril, la Direction de l'Instruction publique a répondu que la Commission des Etudes en inscrivant l'Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie dans la liste des auteurs à étudier par les aspirants au brevet de capacité n'a pas voulu prescrire une étude analytique et littéraire approfondie de ce texte classique.

Vu l'étendue de l'œuvre, il suffira que les aspirants puissent se faire une opinion précise de la pensée maîtresse de l'ouvrage, des qualités du style ainsi que de la trame du récit. La lecture de l'*Introduction* leur permettra de se rendre compte de l'état de la civilisation au XIII^e siècle.

Les examinateurs ne pourront, dans leurs questions, entrer dans les détails et ils sauront se contenter d'une connaissance générale de l'ouvrage.

— La Direction de l'Instruction publique informe le corps enseignant que les nouveaux registres-matricules ne pourront être livrés avant le 20 mai. Dès qu'ils seront prêts, le dépôt du matériel scolaire les adressera d'office aux autorités de chaque cercle scolaire. Il sera donc inutile d'en faire la demande au dit dépôt

— Les instituteurs et institutrices du canton sont invités à prendre connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat sur les vaccinations et revaccinations, publié dans la *Feuille officielle* du 30 avril et à se conformer ponctuellement aux directions qui leur sont données à cet égard.

PETITS OISEAUX

*Petits oiseaux, chantres de la nature,
Du gai printemps, de l'amour et des fleurs,
Que faites-vous quand paraît la froidure,
Le vent du Nord dans les sapins rêveurs !...*

*Revoyez-vous ce nid douillet de mousse
Se balancer sur un faible rameau ?
Entendez-vous le zéphir qui le pousse
Vous répéter en ce mignon berceau :*

*« Petits oiseaux, grandissez, c'est la vie
« Qui vous attend au beau soleil qui luit,
« C'est le bonheur dans le plaine ravie,
« Plus solennel quand approche la nuit !*